

CONSEIL MUNICIPAL DU HAVRE

Compte Administratif 2012

Monsieur le maire,
Chers collègues,

Je voudrais commencer mon propos en notant la qualité des documents fournis par l'administration municipale pour examiner vos choix de gestion et leurs conséquences sur la situation budgétaire de notre Ville.

En décembre 2011, nous avons voté contre votre proposition de Budget Primitif 2012, celui dont nous examinons aujourd'hui les résultats.

Rappelez-vous : la politique menée par le pouvoir Sarkozy-Fillon avait fait passer la dette du pays, en 4 ans, de 1200 à 1800 Milliards d'euros, multiplié les cadeaux aux plus nantis et réduit leur fiscalité. C'est à cette époque que le gouvernement que vous souteniez avait décidé d'imposer aux collectivités locales une baisse de 10 milliards de leurs dotations et notre ville n'échappait pas à cette ponction. Pourtant, votre soutien demeurait indéfectible. Malgré les conséquences pour les Havrais : votre budget 2012 décidait de nouvelles réductions des moyens des services municipaux, de nouvelles hausses de tarifs, une stagnation des aides aux associations, bref, vous faisiez supporter à nos concitoyens une véritable double peine puisqu'aux mauvais coups du gouvernement s'ajoutaient ceux que vous décidiez par une solidarité, qui n'allait pas aux Havrais, mais à vos amis au pouvoir.

Les changements politiques du printemps 2012 n'ont guère modifié ce contexte, celui d'une crise profonde, des transferts financiers massifs aux dépens de l'économie réelle pour nourrir les appétits illimités d'un capitalisme financier mondialisé. Une période marquée par une aggravation continue du chômage – fin 2012, il atteignait 12,9% sur le bassin d'emploi du Havre, taux qui a, depuis, dépassé 13% – une baisse du pouvoir d'achat, une austérité qui non seulement ne permet pas de sortir de la crise, mais qui, au contraire, la nourrit, le tout porté par les pressions exercées par la Commission Européenne, le MEDEF et les libéraux de tous bords, unis pour convaincre qu'il n'y a pas d'alternative à la réduction des budgets des services publics, à la mise en cause des systèmes de protection sociale et à l'austérité.

Vous, vous n'étiez pas à convaincre puisque cette politique a toujours été la vôtre.

Le bilan de l'exercice budgétaire 2012, que nous examinons ce soir, reflète tout à fait cette politique, les choix de gestion qu'elle entraîne et qui année après année, aggravent la situation des Havrais.

Je m'en tiendrai à quelques exemples :

- Vous vous félicitez de ce que vous désignez comme un bon classement de notre Ville en matière de fiscalité, au sein de la strate des villes comprises entre 100 et 300000 habitants. Faut-il rappeler combien, au-delà des dégrèvements, la Taxe d'Habitation pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages, au Havre, compte tenu de la situation de milliers de familles sur notre ville, affectées par de modestes ressources. Par contre, le Foncier Bâti est parmi les plus élevés des villes de la

strate considérée, 23^{ème} sur 26. Et là, pas de dégrèvement possible ! Tous ceux qui ont acquis leur logement paient plein pot ! Or, vous poussez à l'accession à la propriété, y compris à l'accession sociale à la propriété, alors que le taux de la taxe sur le foncier bâti est, au Havre, un des plus élevés parmi les grandes villes de notre pays. C'est le choix d'une politique du logement pénalisante pour les Havrais, alors que vous pourriez procéder autrement.

Cette situation est également apparue dans le dossier du Grand Hameau. Alors que vous auriez pu le faire, vous n'avez pas cherché à obtenir pour ce quartier, dit « éco-quartier », les normes et obligations techniques qui auraient permis aux propriétaires de bénéficier du maximum d'exonérations. Est-ce pour ne pas perdre quelques années de paiements de taxe foncière par quelques centaines de familles ? Un tel choix de gestion n'a pas été fait par d'autres villes qui ont choisi de faire bénéficier les familles concernées d'un dispositif créé pour elles. C'est ce qu'ont découvert des habitants à qui il avait pourtant été dit qu'ils en bénéficieraient et qui se trouvent confrontés à des charges lourdes et imprévues!

- Comme chaque année, vous faites part d'une croissance des recettes fiscales : 3% en 2012. C'est le résultat, pour 1,8%, d'une décision inscrite dans la loi de finances fin 2011 et pour 1,2%, de la situation havraise. On aurait pu penser que ce dernier chiffre était le résultat d'un développement de l'économie havraise, d'une augmentation de la richesse locale, ce qui aurait été positif et témoigné d'un effet bénéfique de votre politique sur notre ville. Mais on sait, et la presse havraise en témoigne ce matin, que le commerce, entre autres secteurs, souffre sur notre ville sans doute des effets de la crise sur le pouvoir d'achat des ménages, mais aussi d'une politique d'implantation commerciale en décalage complet avec les réalités havraises, la démographie comme le pouvoir d'achat. Sans oublier les difficultés profondes des commerces de proximité confrontés à la concurrence agressive des moyennes et grandes surfaces et aux problèmes de pouvoir d'achat.

En fait, cette augmentation de 1,2% résulterait, selon le débat en commission, d'une augmentation du nombre de logements sur notre ville, alors qu'elle perd 1000 habitants par an ! Ainsi, pour comprendre cette « embellie » fiscale, il aurait, par exemple, été intéressant d'examiner les constructions de logements neufs, livrées année après année depuis les 1800 destructions de logements sociaux auxquels vous avez procédé. On sait que de nombreuses familles, accédant à ces nouveaux logements, réalisent à leurs dépens que les loyers et la taxe d'habitation n'ont souvent plus rien à voir avec les montants précédents, ce qui entraîne, pour elles, des dépenses locatives plus lourdes. Votre note sur la « croissance du produit des impôts locaux » indique d'ailleurs « un solde positif de la valeur locative », pour 2012, de plus de 3 millions d'euros.

Vous bénéficiez ainsi de ce surcoût fiscal qui pénalise les Havrais. Et cela au moment où l'accès au logement est une des conditions pour éviter l'exclusion, sous réserve que les coûts soient supportables, ce que votre politique met à mal.

- Votre politique s'illustre aussi par la question des tarifs des cantines scolaires. Je rappelle que ces tarifs sont fixés par seule décision du maire et que le Conseil Municipal n'en est même pas informé, alors qu'il s'agit d'un service municipal ! Ainsi, nous pouvons débattre, dans cette enceinte, de tarifs relevant de secteurs très différents appliqués aux Havrais et aux habitants des communes voisines, du prix de vente du conte de Noël, de celui des boissons servies dans tel ou tel équipement, mais impossible de discuter et même d'avoir connaissance des tarifs des cantines scolaires. C'est là, à n'en pas douter, une décision politique pour échapper à un débat, en Conseil Municipal, sur des choix de gestion qui touchent des milliers de familles, au quotidien. C'est tout à fait anormal et nous

vous demandons que cela soit modifié pour la préparation du budget 2014.

C'est sans doute ce qui vous permet de décider un tarif à 5,10 € pour la tranche la plus élevée, qui, pour vous, inclut les foyers de smicards avec 2 enfants..... Vous avez refusé notre proposition d'augmenter le nombre de tarifs pour mieux tenir compte des niveaux de ressources, ce qui serait allé dans le sens d'une plus grande justice sociale. Et, s'agissant de la restauration scolaire, cela nous semble prioritaire.

- Année après année, systématiquement, vous avez entrepris de réduire la place des services publics municipaux dans la vie de notre cité et poussé au passage de missions au privé. Vous savez notre opposition à ce processus que nous dénonçons régulièrement, le secteur du nettoyage étant particulièrement affecté.
- Nous avons déjà eu l'occasion d'alerter sur l'importance des recrutements de personnels hors statut auxquels vous procédez régulièrement au prétexte que vous ne trouveriez pas de candidats ayant le profil recherché, dans le cadre du statut. Nous souhaitons donc savoir le nombre de personnels contractuels actuellement dans les services municipaux et l'évolution de leur nombre depuis les dernières élections municipales.
- Le Compte Administratif 2012 confirme aussi, comme chaque année, le poids des réductions des moyens en personnels et en budget dans le résultat de l'exercice 2012. Il marque également une augmentation sensible de l'encours de la dette.
- Vous vous félicitez aussi de pouvoir dégager un autofinancement important : rappelons que cet autofinancement est obtenu en réduisant les dépenses de fonctionnement, systématiquement, chaque année. Nous pensons que ce choix de gestion menace la qualité des services et qu'il y a nécessité de réduire cette ponction.

Nous avons voté contre ce budget 2012. Nous contestons vos choix de gestion : ils pèsent sur les Havrais, y compris au-delà des plus modestes. Ils entrent sans doute dans votre stratégie d'image et de communication, mais ils ne répondent pas aux attentes et aux besoins actuels et ne préparent pas l'avenir des Havrais. Nous voterons donc contre ce compte administratif 2012.